



Hauts-de-Seine

Déclaration liminaire

CTL du 7 octobre 2022

Madame la Présidente,

Le projet de Loi de Finances 2023 prévoit 850 suppressions d'emplois à la DGFIP.

L'ensemble des ministères voit pour 2023 leurs effectifs augmenter... sauf BERCY.

Si ce chiffre est nettement en deçà de ce que nous avons connu depuis des décennies et des 25 000 suppressions cumulées depuis 2010, F.O.-DGFIP 92 tient à rappeler que ce sont 850 suppressions d'emplois de trop au vu des difficultés dans l'exercice de nos missions d'autant qu'aucun service ne sera désormais épargné.

Sur la durée du quinquennat ce sont 3 000 nouveaux emplois qui auront disparu.

Des redéploiements d'emplois sont annoncés dès 2023 « au bénéfice de certains métiers particulièrement dégarnis »

Pour F.O.-DGFIP 92 la logique de redéploiement est évidemment préférable à l'application aveugle de suppressions d'emplois mais encore faut-il que soit précisé, au détriment de qui se feraient ces redéploiements et dans quelles conditions. Toutes les missions étant aujourd'hui en souffrance, il est proprement inimaginable de déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Nous sommes dans une période démographique particulière avec 5000 départs à la retraite par an et pour corollaire une déperdition de compétences sans précédent. Et voilà que la Direction générale se félicite de recrutements en forte augmentation passant de 3300 en 2022 à 4 500 en 2025, en omettant de préciser la nature de ces recrutements (contractuels, concours...) ou les conditions dans lesquelles s'effectuera la formation de ces nouveaux agents alors que les établissements de formation sont d'ores et déjà à saturation.

On nous annonce que ces « bonnes nouvelles » étaient les contreparties de la « crédibilité, la visibilité et l'adaptabilité de la DGFIP présente aux rendez-vous de services publics » de ces dernières années.

F.O.-DGFIP est donc logiquement étonné de ne pas entendre parler de reconnaissance envers les agents dont seuls la conscience professionnelle et l'engagement permettent que les rendez-vous de la DGFIP puissent être honorés.

En tout cas, ce n'est pas cette ridicule augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice, une cinquantaine d'euros pour les bas salaires, face à une inflation galopante, qui pourrait les valoriser.

Avant l'été, le Directeur Général avait lancé son grand remue-méninges, opération de communication censée permettre aux personnels de définir collectivement le contenu du prochain contrat d'objectifs et de moyens. Loin de nous l'idée de refuser au Directeur général de s'adresser directement aux agents mais que voudrait-il savoir que nous ne lui ayons déjà dit?

Que la poursuite des restructurations n'est plus possible ? Que les suppressions d'emplois sont insupportables? Que les agents ne se retrouvent plus dans l'exercice de leurs missions ? Qu'un service public qui accueille de moins en moins de public n'est plus vraiment un service public?

Fallait-il vraiment se lancer dans une telle opération pour comprendre que les préoccupations des agents sont claires : l'emploi, le pouvoir d'achat, l'exercice plein, entier et quotidien de toutes les missions, la reconnaissance concrète de leur engagement par la revalorisation des régimes indemnitaires et un plan de qualification ambitieux, l'amélioration effective des conditions de travail.

Pour F.O.-DGFIP 92, nul besoin d'engager une pseudo-concertation pour constater que les agents sont fatigués.

Quant au prétexte d'élaboration du nouveau contrat d'objectifs, il y a fort à parier qu'il est d'ores et déjà prêt et qu'il va dans le sens d'évolutions déjà décidées et d'arbitrages budgétaires systématiquement défavorables pour les emplois de la DGFIP !

Pour l'heure, à force de suppressions d'emplois aveugles et de restructurations inconséquentes d'année en année, notre administration devient ingouvernable sur le terrain, le seul objectif étant de s'adapter à la baisse de moyens en abandonnant progressivement les missions. Voilà une bien triste ambition à peine plus de 10 ans après la création de la DGFIP...Et ce n'est pas la dé-métropolisation, lot de consolation pour certains élus et bouée de sauvetage pour quelques collègues qui pourra sauver les apparences!

Le département des Hauts-de-Seine subit depuis plusieurs années les effets délétères du NRP avec son lot de transferts d'emplois, de concentration de services, de grand chamboule tout généralisé!

Madame la Présidente, nous vous demandons de vous joindre à nous afin d'exiger l'arrêt de ce projet néfaste, pondu par des têtes pensantes éloignées de la réalité du terrain et de mettre fin dans notre département à ces restructurations et fusions, sources de dégradation de nos missions et des conditions de travail.